

CABINET

DIRECTION DES RESSOURCES  
HUMAINES ET DE LA FORMATION

CIRCULAIRE N° 0276 - /MFBPP-CAB-DRHF-

Le Ministre

A

Messieurs les Directeurs généraux

**Objet : Renforcement des capacités des structures.**

Il m'a été donné d'observer que le fonctionnement des administrations se trouve impacté par les départs à la retraite de la plupart des cadres supérieurs. Cependant, le recrutement des jeunes cadres, en majorité de faible niveau, ne saurait combler le déficit avéré.

A cet effet, je vous enjoins de mettre en œuvre, sans délai, un plan de perfectionnement, de recyclage et de formation des personnels de 2022 à 2026, préalablement soumis à la validation par la direction des ressources humaines et de la formation, rattachée au cabinet du ministre, habilitée à gérer tous les besoins en la matière.

Les Directeurs généraux sont tenus à la stricte observation de cette procédure.

Fait à Brazzaville, le 29 JUIL 2021



*[Signature]*  
Robert Roger ANDELY